

**Apports PHOSPHORE et POTASSIUM pour le calcul  
du Plan Prévisionnel de Fumure PRAIRIES**

# Le plan prévisionnel de fumure PRAIRIES

## Fertilisation PHOSPHATEE des Prairies

Objectifs de production de l'éleveur	Pratiques de fertilisation phosphatée depuis 5 ans (kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha / an)	Part de la pâture dans la production annuelle de la prairie		
		< 50 %	50 à 75 %	> 75 %
Elevé <i>(production proche du potentiel)</i>	Apports réguliers et > à 50 kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha ou apports organiques tous les 2 ou 3 ans	50	30	0
	Apports réguliers mais < à 50 kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha	70	50	30
	Apports irréguliers et < à 50 kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha	100	80	50
Moyen	Apports réguliers P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	30	0	0
	Apports irréguliers et < à 50 kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha	50	30	0
Faible	Apports réguliers P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Impasse	0	0
	Apports irréguliers et < à 50 kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha	30	0	0

*urce : INRA – Lydie Théliier-Huché*

## Fertilisation POTASSIQUE des Prairies

Objectifs de production de l'éleveur	Pratiques de fertilisation potassique depuis 5 ans (kg de K <sub>2</sub> O / ha / an)	Part de la pâture dans la production annuelle de la prairie		
		< 50 %	50 à 75 %	> 75 %
Elevé <i>(production proche du potentiel)</i>	Supérieures à 50 kg de K <sub>2</sub> O / ha	50	0	0
	Comprises entre 50 et 100 kg de K <sub>2</sub> O / ha	80	50	0
	Inférieures à 50 kg de K <sub>2</sub> O / ha	150	100	50
Moyen	Supérieures à 50 kg de K <sub>2</sub> O / ha	50	0	0
	Inférieures à 50 kg de K <sub>2</sub> O / ha	80	50	0
Faible	Oui	0	0	0
	Non	50	50	0

*urce : INRA – Lydie Théliier-Huché*

document a été révisé fin 2007 pour la partie fertilisation azotée, par les Chambres d'Agriculture d'Aquitaine afin de tenir compte de l'évolution des connaissances dont Arvalis titut du végétal s'est fait le rapporteur.

méthode proposée pour la fertilisation phospho-potassique reste inchangée dans l'attente de nouveaux éléments qui devraient intervenir prochainement.

Version n2 en date du 04/08/2008

## ...un outil de raisonnement de la fertilisation

Le plan prévisionnel de fumure est un outil de raisonnement de la fertilisation. Il est réalisé chaque année avant la campagne culturale.

Il permet à l'agriculteur d'obtenir le rendement optimum sans gaspillage, en nourrissant les cultures au plus près de leurs besoins et en considérant toutes les sources d'azote disponibles sur l'exploitation : **le sol, les apports organiques et en particulier les effluents d'élevage, les engrais minéraux.**

Ce document est obligatoire pour toutes les exploitations dont un îlot cultural<sup>1</sup> au moins est situé en zone vulnérable. Sa tenue à jour ainsi que celle du cahier d'épandage font partie des critères de la conditionnalité de la PAC. Dans ce cadre, tous les îlots culturaux de l'exploitation situés en zone vulnérable doivent apparaître y compris ceux qui ne sont pas fertilisés.

Pour les autres exploitations, la réalisation de ce document est fortement recommandée : il permet d'assurer la transparence du raisonnement de la fertilisation et de la gestion des effluents d'élevage.

**Il est important de prendre des précautions sanitaires dans le cadre d'un épandage de lisier ou de fumier sur prairie.**

### **Epandage de lisier**

- Dans le cas général, respecter un délai de 4 semaines entre épandage et pâturage ou récolte.
- En cas de pathologies sur le troupeau :
  - o injecter ou déposer le lisier avec un matériel à sabot,
  - o OU isoler la fosse 2 mois minimum sans nouvel apport,
  - o OU traiter le contenu de la fosse à la cyanamide calcique 1 mois avant épandage en répandant sur l'aire d'exercice avant raclage 5 kg de cyanamide / m<sup>3</sup> de produit.

### **Epandage de fumier**

- Dans le cas général, les épandages d'automne sont sans danger pour une consommation de printemps.
- En cas de pathologies sur le troupeau :
  - o épandre à l'automne ou en fin d'hiver pour respecter un délai de 2 mois minimum entre épandage et pâturage ou récolte ; quelques jours après épandage, émietter les paquets de fumier avec un matériel type émousseuse ou éboueuse, passé perpendiculairement au sens de l'épandage,
  - o OU composter le produit.

<sup>1</sup> : L'îlot cultural est un regroupement de parcelles homogènes du point de vue de la culture, des précédents, de l'interculture, de l'irrigation, du type de sol, des apports organiques et minéraux.

